

## CERTIPHYTO

### DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT (DESA)

## FORMATION RENOUELEMENT

**PRÉSENTATION** | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés au Décideur en entreprise soumise à agrément.

<b>OBJECTIFS</b>	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations</li> <li>• Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir</li> <li>• Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir</li> <li>• Être capable d'évaluer et de préconiser des méthodes de lutte alternatives afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques</li> </ul>
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Être titulaire du Primo Certiphyto. Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.
<b>PUBLIC</b>	<p>Entrepreneurs du territoire, entrepreneurs paysagistes, prestataires de service qui interviennent pour des tiers.</p> <p><b>La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.</b></p>
<b>PROGRAMME</b>	<p><b>Jour 1   8h45 - 9h00 : Accueil</b></p> <p><b>Introduction de la formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des objectifs et enjeux de la journée de formation</li> <li>• Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires</li> </ul> <p><b>Jour 1   9h00 - 11h00</b></p> <p><b>Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto</li> <li>• Définition des produits phytopharmaceutiques</li> <li>• Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux</li> </ul>

- Utilisation des produits
- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits
- Collecte et traitement des déchets et effluents
- Les différents niveaux de responsabilité
- Agrément d'entreprise
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle
- Dangérosité du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*)
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*)
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage
- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques
- Traçabilité tout au long du processus
- Spécificité des différentes cultures et sols
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers

**Jour 1 | 11h00 - 12h30**

**THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public**

- Dangérosité des produits
- Situation d'exposition aux dangers
- Catégories de populations sensibles

**Jour 1 | 12h30 - 14h00 : Déjeuner**

**Jour 1 | 14h00 - 14h30**

- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques
- Estimation des risques pour les usagers
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
- Consignes d'intervention sur les chantiers
- Information des commanditaires

**Jour 1 | 14h30 - 17h30**

**THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives :**

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation comparative de l'utilisation des produits</li> <li>• Évaluation de la nécessité d'intervenir</li> <li>• Raisonnement des interventions</li> <li>• Choix des produits</li> <li>• Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bio-agresseurs</li> <li>• Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives</li> </ul> <p><b>Évaluation de la formation.</b></p>
<b>INTERVENANT</b>	Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement.
<b>MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives</li> <li>• Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas</li> <li>• Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser</li> <li>• Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe</li> <li>• Remise d'un livret stagiaire</li> <li>• <b>Approche contextualisée au secteur d'activité des stagiaires</b></li> </ul>
<b>VALIDATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLE DE STAGE</b>	Alain PANOT
<b>DURÉE</b>	1 jour (7 heures)
<b>LIEU &amp; DATE</b>	À déterminer
<b>COÛTS ET MODALITÉS</b>	Pour connaître les conditions d'accessibilité ( <b>y compris pour les personnes en situation de handicap</b> ) et les délais d'accès de chacune de nos formations : nous contacter.